

Le droit d'auteur

Dans le cadre de l'organisation d'expositions, on peut se trouver confronté aux règles concernant les droits de l'artiste sur sa création. Il appartient au responsable de l'exposition de se prémunir contre toute atteinte à ces droits fondamentaux de l'auteur, qui sont autant de garanties de travail, et qu'il faut connaître pour ne pas opérer dans l'illégalité.



/// Légende et crédit : Exposition Sarkis « au commencement, le toucher », Frac Alsace, 2005-06 : « l'atelier d'aquarelle dans l'eau » (vue partielle, collection Frac Alsace) avec « le grand défilé du XXe siècle en fluo » (collection Frac Pays de la Loire), photo : Sarkis (© ADAGP)